

ARDECHE

Les Cévennes Ardéchoises

8 jours, 7 nuits, 6 jours de marche.

*"lou troun toumbo oqui vounté sen dévé",
L'éclair frappe où il doit. Voilà l'endroit où établir ma demeure.
(K. White, 1986, 39)*

L'origine du nom "Tanargue" remonte à l'époque celtique : Taranis, dieu du Ciel et du Tonnerre se manifestait violemment sur "arga", la montagne. Le Tanargue désigne ainsi la montagne du tonnerre. Par des itinéraires empruntant d'anciens chemins ou par de vieilles drailles de transhumance, nous vous invitons à découvrir des paysages grandioses, des rivières dont la limpidité de l'eau invite à la baignade, des villages accrochés à la montagne. Vous découvrirez également la culture de la châtaigne, qui dans le temps, représentait l'essentiel des revenus des agriculteurs locaux et qui restent aujourd'hui encore, la principale culture de la région.

Pas à pas...

Jour 1 : Marie-Noëlle et son équipe vous accueillent en fin d'après-midi au petit village cévenol de Montselgues.

Jour 2 : De Montselgues à Dépoudent, en passant par le village pittoresque de Thines dressé sur son éperon rocheux, avec son église du XII^{ème} siècle, classée Monument Historique. Accueil chez Mr Chat à Dépoudent.

15 km, 4 h 30 de marche, + 530 m / - 810 m ou 13 km, 4 h 00 de marche, + 480 m / - 760 m.

Jour 3 : Par le "sentier des lauzes", vous arrivez au village de Dompnac dont vous visitez la reproduction en miniature, point fort de la journée.

13,5 km, 4 h 30 de marche, + 640 m / - 795 m ou 16 km, 4 h 00 de marche, + 800 m / - 940 m.

Jour 4 : Vous traversez le petit hameau de Pourchasse et rejoignez le GR du Tour du Tanargue. Puis, par le sommet du Chaylar, vous atteignez Valgorge par les crêtes où vous attendent à l'hôtel Evelyne et Jean-Luc.

15,5 km, 5 h 30 de marche, + 800 m / - 750 m ou 9 km, 3 h 00 de marche, + 600 m / - 570 m.

Jour 5 : Par le sentier de Ferjasses, un des plus beaux sentiers muletiers de la région, vous prenez de l'altitude. Le Tanargue majestueux se dresse devant vous. Arrivée au petit village de Loubaresse où Françoise vous reçoit dans son gîte.

17 km, 6 h 30 de marche, + 1000 m / - 340 m ou 10,5 km, 4 h 00 de marche, + 800 m / - 100 m.

Jour 6 : De Loubaresse par les Chambons et la très belle vallée sauvage de la Borne, vous arrivez au village thermal de Saint-Laurent-les-Bains où Sylvie et Luc vous accueillent.

16 km, 5 h 30 de marche, + 700 m / - 850 m ou 12 km, 4 h 00 de marche, + 400 m / - 700 m.

Jour 7 : Par la châtaigneraie de Laval d'Aurelle et après une jolie grimpe au milieu des fayards, vous rejoignez le chaos granitique de Montselgues, votre point de départ.

17 km, 6 h 00 de marche, + 850 m / - 750 m.

Jour 8 : Fin de séjour après le petit déjeuner.

FICHE TECHNIQUE

NIVEAU :

Accessible à toute personne pratiquant assez régulièrement la randonnée à la journée. Les étapes sont de 5 à 7 heures de marche quotidienne (400 à 1000 m de dénivelée positive).

GROUPE :

A partir de deux participants.

HÉBERGEMENT ET REPAS :

Hébergement en gîtes d'étape et un hôtel. Dîners et petits-déjeuners à table, pique-niques à midi.

ACCUEIL ET DISPERSION :

Accueil le jour 1 vers 18 h 00 au petit village de Montselgues, au sud de la montagne ardéchoise. Dispersion le jour 8 vers 10 h 00 au même endroit.

ACCÈS :

- A partir d'Aubenas :

Prendre la direction d'Alès par St-Etienne-de-Fontbellon, La-Chapelle-sous-Aubenas, Rosières. Dans Lablachère, suivre la D4 sur 22 km puis prendre à gauche la D304 jusqu'à Montselgues.

- A partir du Puy-en-Velay :

Suivre la direction d'Aubenas par la N88 puis la N102 jusqu'au col de la Chavade. Au col, prendre à droite la D239. Au lieu-dit Le Bez, prendre à gauche puis à droite la D24 par le col de Meyrand. Après Loubaresse, suivre à droite la D403 puis à gauche la D4 sur 5 km. Enfin, la D304 vous mènera à Montselgues.

- Si vous arrivez par Brioude :

Suivre la N102 jusqu'au col de la Chavade puis comme ci-dessus.

Ecovoiturage : St Laurent les Bains (ou La Bastide Puylaurent) est le point le plus central. www.covoiturage.fr

CARNET DE RANDO :

Dans le mois qui précède votre départ, vous recevrez :

- Les bons de réservation à remettre chaque soir à l'étape.
- Les cartes IGN nécessaires ainsi qu'un topoguide (descriptif du programme, plusieurs itinéraires possibles certains jours).

C'est la formule de la Randonnée Liberté, à savoir que vous choisissez le jour de votre départ et ceux qui seront vos compagnons de randonnée.

Attention : cette randonnée est proposée pour 2 personnes au minimum.

PORTAGE :

Vos affaires de la journée et votre pique-nique. Les bagages sont transportés par la route.

VOS BAGAGES :

Vous ne porterez pas votre sac, mais pensez à ceux qui font les transferts de bagages tous les jours. Nous vous demandons donc de ne pas dépasser les 8 ou 9 kg (tout à fait faisable avec un peu d'expérience de la randonnée et une bonne sélection de ce que vous amenez). Nous vous demandons également et impérativement un seul contenant par personne (sac de voyage, sac à dos ou valise). Nous serons inflexibles sur ces points.

Ce que nous vous conseillons d'emporter :

- Un petit sac à dos pour vos affaires de la journée (pique-nique, gourde),
- Chaussures de randonnée si possible montantes et avec semelles semi-rigides,
- Une paire de chaussures type tennis pour le confort à l'étape,
- 3 T-shirts,
- Short et pantalon à tout faire (jean, survêtement...),
- Blouson toile ou anorak léger,
- Sous vêtements,
- Au moins deux paires de chaussettes,
- Chemise laine ou coton épais, chandail ou sous pull,
- Opinel, gourde d'au moins un litre,
- Poncho ou imper léger,
- Couvre-chef, lunettes de soleil, crème solaire,
- Maillot de bain,
- Nécessaire de toilette minimum,
- Sac à viande (ou drap cousu). Les couvertures sont fournies dans tous les gîtes,
- Une petite pharmacie individuelle (sparadrap, double peau, éosine, alcool etc...),
- Une lampe de poche (pas indispensable),
- Couverts pour les pique-niques.

CODE 1316

LES DATES :

Départs à votre convenance, du 27 avril à fin octobre 2009.

Il est indispensable de réserver au minimum 15 jours avant la randonnée, mais en pratique le plus tôt est le mieux pour être sûr d'avoir de la place dans les hébergements prévus.

À partir de 2 participants : 455 € par personne.

À partir de 4 participants : 415 € par personne.

LE PRIX COMPREND :

- La pension complète du dîner du jour 1 au petit-déjeuner du jour 7, ½ de vin pour le dîner,
- Le prêt d'une boîte hermétique pour le pique-nique de midi,
- Les cartes IGN 25 000° avec descriptif par étape de l'itinéraire, les informations pratiques,
- Le fascicule "Hauts Plateaux Ardéchois",
- Le transport de vos bagages d'une étape à l'autre, par la route.

LE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le transport jusqu'au lieu de rendez-vous et le retour,
- Les boissons et dépenses personnelles,
- Les assurances.

CHOISIR SA SAISON :

Avec un temps généralement très doux, le printemps offre une palette de couleurs incomparables, en particulier avec la floraison des genets et des bruyères de mi-mai à mi-juin. En été (mi-juin à fin août), les secteurs les moins élevés du circuit sont parcourus sous l'ombre des châtaigniers et sont agrémentés de nombreuses baignades dans des rivières où les eaux excèdent fréquemment les 20°. Les périodes de grosse chaleur sont assez courtes et plutôt concentrées sur le mois d'août. Les orages et les pluies sont plutôt rares. A cela s'ajoutent de longues soirées sur les agréables terrasses des gîtes. C'est à nos yeux la période idéale. La première quinzaine de septembre, est plus douce, avec souvent du beau temps très stable avant le début des fortes pluies cévenoles (vers le 20 en général). Les champignons et les premières châtaignes font leur apparition. Toussaint est la période où les couleurs d'automne flamboient.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Loubaresse :

Son nom viendrait des loups qui hantaient la région ou de "laoubo recento ", l'aube récente, car il reçoit les premiers rayons du soleil levant. Adossé à l'extrémité du Tanargue, ce village d'altitude (1250 m) est la plus petite commune du département Ses maisons en pierres de granite et basalte sont blotties autour de l'église dont le clocher crénelé est construit avec les restes d'une tour de guet bâtie par le seigneur de Borne.

Saint-Laurent-les-Bains :

La réputation de cette station thermale date de l'époque romaine. Cette source d'eau à 53° possède de nombreuses vertus agissant sur les rhumatismes et les traumatismes ostéo-articulaires. Niché sur les hauteurs de la vallée de la Borne, le village est dominé par une masse granitique dégingolant du sommet des Trois-Seigneurs. La tour qui surplombe les toits de plus de cent mètres jouait le rôle de sentinelle. La tour de Saint-Laurent-les-Bains est située sur un éperon rocheux qui domine le village. Dressé au IX^{ème} siècle, ses six étages furent entretenus jusqu'au XVIII^{ème} siècle par les habitants qui y trouvaient refuge.

Montselgues (1020 m) :

Entre Borne et Drobie, Montselgues, village de moyenne montagne, est éparpillé en plusieurs hameaux. L'un d'eux, Le Petit Paris, est un lieu de passage ancestral, comme en témoigne la voie romaine sur la corniche du Vivarais cévenol. César en lutte contre les Gaulois y serait passé. Des générations de bergers montaient là-haut pour l'estive, tout comme les caravanes de mulets chargés de marchandises. Le plateau est riche d'espèces naturelles protégées, comme la drosera, plante carnivore rare, qu'on peut rencontrer dans la tourbière des Narcettes.

Thines :

Petit chef d'œuvre de l'art roman vivarois, l'église de Thines invite à découvrir, malgré les difficultés d'accès, le pittoresque village en impasse. Dépendante de l'abbaye de St Chaffre du Monastier, l'église Notre-Dame de Thines fut élevée dans le dernier quart du XII^{ème} siècle. La présence d'un édifice aussi soigné dans un lieu aussi isolé continue de poser question.

La vallée de la Thines aurait pu constituer un raccourci entre Le Puy, St-Gilles du Gard et St-Jacques de Compostelle, Thines devenant dès lors un lieu de halte pour les pèlerins. L'association de styles très différents appuie cette hypothèse, alors même que l'édifice fut, semble-t-il, construit en une seule fois.

Le village de Thines propose quelques belles maisons en schiste aux toits de lauzes.

La commune compte moins de 50 habitants aujourd'hui contre près de 900 au milieu du XIX^{ème} siècle. Aussi a-t-elle fusionné avec ses voisins de Malarce et Lafigère qui ne sont guère plus peuplées. La vallée de la Thines abrita l'un des premiers maquis durant l'Occupation. Au terme d'un guet-apens tendu par les Allemands, neuf personnes furent fusillées le 4 août 1943, six résistants et trois habitants du hameau de Tastevin qui les hébergeaient.

Châtaigne: la belle histoire de l'arbre à pain :

Arbre familier des paysages ardéchois, le châtaignier recèle en lui la mémoire vivante de ses habitants. C'est une tradition, un art de vivre, un patrimoine que les Ardéchois veulent partager et faire découvrir. En Ardèche, certains châtaigniers sont vieux de plus de mille ans. Ils ont vu se succéder des générations de paysans qu'ils ont nourris. La châtaigne constituait la base de l'alimentation des hommes et des bêtes. Séchée, elle permettait d'engranger une provision de nourriture pour l'année. Réduite en farine, elle servait à confectionner un pain épais et nourrissant. C'est la civilisation de "l'Arbre à Pain".

L'arbre abattu était également très intéressant. Il fournissait le bois de charpente, de menuiserie et de tonnellerie. Très riche en tanin, il est imputrescible et défie le temps. Un tronc creux fermé par une porte servait de meuble appelé berle et pouvait également abriter un essaim d'abeilles, ce sont les ruchers à tronc et toit de lauze de la région de Thines, que l'on peut encore découvrir aujourd'hui.

La châtaigne est aussi une ressource économique. À son apogée, vers 1860, la production de la châtaigneraie ardéchoise s'étend sur 60 000 hectares (soit le double de la châtaigneraie actuelle) et atteint 40 000 tonnes. En 1882, en pleine Révolution industrielle, Clément Faugier réalise pour la première fois en quantité industrielle le marron glacé. Dès 1886, il imagine avec beaucoup d'audace et d'ingéniosité la fabrication de produits à base de marrons tels que la crème de marrons et la purée de marrons.

À ce jour, la production atteint de 3000 à 5000 tonnes environ, ce qui place l'Ardèche au premier rang des départements producteurs, loin devant le Var, la Dordogne et la Corse. La majeure partie de la production est vendue en produit frais, le reste est transformé (farine, marrons glacés...).

Quelques chiffres : À elle seule, l'Ardèche fournit 50 % de la production nationale de châtaigne. Présentes sur 172 communes du département, (soit près d'une commune sur deux), les châtaigneraies sont toujours sur des zones aux reliefs difficiles.

65 variétés sont recensées mais 19 d'entre elles représentent 95 % du volume produit.

La commercialisation se fait principalement en frais, environ 70 % des volumes contre seulement 30 % transformés. Ce chiffre est appelé à évoluer car de plus en plus nombreux sont les producteurs qui se lancent dans la transformation.

Aujourd'hui la châtaigne en Ardèche représente quelques 1000 emplois à plein temps.

Si le XIX^{ème} siècle marque l'apogée de l'arbre à pain, le châtaignier est greffé depuis le XIII^{ème} siècle et il serait présent en Ardèche depuis l'ère quaternaire, comme l'atteste un fossile du Musée paléontologique de La Voulte sur Rhône.

Le Tanargue :

Montagne qui s'étend à plus de 1000 mètres d'altitude entre trois vallées dans lesquelles coulent les rivières Borne, Lignon et Baume. Ce massif constitué essentiellement de roches cristallines (granites, gneiss, micaschistes et schistes), présente une unité géographique de 80 km² au sud-ouest du département de l'Ardèche, en limite du Gard et de la Lozère. Il est le prolongement méridional de la Montagne Ardéchoise et assure la transition entre la région des Sucs et les Cévennes. Les paysages en sont donc infiniment variés et le panorama qui s'étend depuis les sommets (plateau de Cham Longe, des Valadous, serre de la Croix de Bauzon, sommet du Tanargue à 1511 m, serre de Valgorge, plateau de Montselgues...) est grandiose : par temps clair, la vue porte jusqu'au Mont Ventoux au sud et au Vercors ou aux Alpes à l'est.

L'habitat en Cévennes ardéchoises :

Région la plus sévère et la plus âpre du département de l'Ardèche, sa nature hétérogène, les pluies orageuses et la variété des matériaux disponibles entraînent une architecture diversifiée dont la châtaigneraie est la base pour édifier charpentes, linteaux et menuiseries.

La "clède" ou séchoir à châtaignes, est le complément indispensable de la maison Cévenole. Il s'agit d'une petite construction annexe à l'écart de l'habitation, sur deux niveaux. A l'étage sont disposées les claies sur lesquelles on dispose les châtaignes ; au rez-de-chaussée sur le sol de terre battue est allumé un feu de bois vert ; la fumée s'échappe à travers les tuiles du toit.

La maison de grès, se trouve dans la partie séparant la Cévenne granitique du Bas-Vivarais calcaire. Les voûtes, portes et arcades ainsi que la nature "noble" du matériau de ces maisons leur donne plus une allure de maisons bourgeoises que de fermes. Les toits sont recouverts de micaschistes ou de tuiles canal. Un balcon couvert à arcades précède l'entrée de la maison. Une grande cuisine, véritable pièce à vivre, donne accès aux différentes dépendances et à la magnanerie. Un escalier intérieur à vis dessert les étages. Dans cette maison la cave a une place prépondérante (région viticole oblige).

La maison de schiste se trouve dans la partie intermédiaire, au cœur de la Cévenne. Elle est construite en schiste sombre et en châtaignier. Les angles de la maison, les linteaux des portes et fenêtres sont en grès ou en granit. Les toits sont couverts de lauzes de schiste. Comme dans les Boutières la pente du terrain est utilisée pour accrocher la maison au flanc de la montagne, sur plusieurs niveaux. Un plan incliné donne accès à la grange.

La maison de granit se trouve sur le plateau là où la forêt a laissé sa place aux pâturages pour les ovins. La maison est ici adaptée à la vie en altitude, elle est plus basse et plus massive. Les toits sont couverts de lauzes de micaschistes. La maison de calcaire se trouve au sud-est des Vans. Elle est très semblable à la maison du Bas-Vivarais.

La Cévenne Méridionale :

C'est le domaine de la pente. Les vallées principales (celles de la Borne prolongée par le Chassezac, de la Drobie et de la Beaume) prennent naissance sur le plateau ardéchois dont elles échancrent le rebord. Le basculement est alors rapide. Les rivières s'enfoncent dans d'étroites vallées en V dont les versants sont ravinés par des torrents.

Les limites de cette entité sont nettes. Au nord elles suivent la crête du Tanargue, et à l'ouest la faille de la vallée de la Borne et du Chassezac.

La Cévenne méridionale se prolonge au-delà du Chassezac vers l'enclave cévenole de Brahic (Les Vans) et Malbosc. La limite à l'Est est plus progressive, marquée par un adoucissement du relief, un changement géologique et une densité humaine plus importante.

En haut des vallées, le paysage bascule : passé le col, commence le plateau autour de 1200 mètres d'altitude qui offre de grands espaces ouverts à l'élevage bovin et des forêts domaniales d'épicéas ou de hêtres. La roche est ici de granit ou de gneiss. Les landes, soumises au brûlis, découpent géométriquement les pentes plus douces.

Au niveau des cols et des corniches du plateau, des panoramas permettent des vues plongeantes sur les vallées. La tour de Brison offre un point de vue remontant dans l'axe de la vallée de la Beaume alors que depuis la corniche vivaraise, le regard plonge vers la vallée de la Thines ou l'amont de la Drobie près de Sablières.

Le cours des rivières est resté naturel. Seul le fil du Chassezac est interrompu de barrages électriques. L'eau joue avec la roche dont les strates sont à nu. Le lit s'enfonce parfois dans des gorges minérales, des cascades en rythment le cours.

La végétation bénéficie de remontées climatiques méditerranéennes dans les vallées, plus importantes sur les adrets. Les maquis de chênes verts, la culture de l'olivier et de la vigne cèdent la place vers l'amont au pin sylvestre et au châtaignier. Le frêne accompagne l'amont des rivières. Au-dessus de 800 mètres, le châtaignier se raréfie, remplacé par le hêtre et l'épicéa, puis par la lande à genêts.

L'étroitesse des fonds de vallée et l'omniprésence des pentes ont contraint à conquérir sur les versants les terres cultivables.

Il a fallu maîtriser l'eau des précipitations violentes, édifier des murailles de soutènement, créer des sols propices aux cultures.

Une bonne exposition permet la remontée sur terrasses de l'olivier et de la vigne. L'absence de céréales a favorisé les châtaigniers : leurs lignes de vergers couvrent toujours des versants entiers sur l'ubac ; les enclaves en terrasses dominent les hameaux sur l'adret. De petits troupeaux d'ovins les parcourent, maintenant un sous-bois ouvert.

L'habitat est dispersé en de nombreux hameaux, perchés dans la pente sur un socle de terrasses. Ils se situent sur l'adret, au-dessus des rivières ou de leurs affluents, plus rarement sur des replats bien exposés de l'ubac. Ils restent souvent invisibles depuis les axes principaux. Leur silhouette est compacte.

Les voies principales passent en bas de pente sur l'adret. Les vallées ne communiquent pas entre elles. Il faut les remonter jusqu'à leur extrémité et passer sur le plateau, ou les descendre jusqu'aux collines du piémont pour passer de l'une à l'autre.

BIBLIOGRAPHIE :

- Histoire du Vivarais - Editions Privas.
- L'Ardèche à la page - Jean-Marc Gardès. Fédération des œuvres Laïques de l'Ardèche.
- Contes et légende du plateau Ardéchois - J.M Gardès, édition La Fontaine de Siloé.
- Nanette Lévesque, conteuse et chanteuse du pays des sources de la Loire, édition établie par Marie Louise Ténèze et Georges Delarue, le langage des contes, Gallimard, 2000.
- L'Encyclopédie Bonneton sur l'Ardèche (éditions Bonneton).

Allez jeter un coup d'œil dans le site de La Bouquinerie, éditeur spécialiste de la Drôme et de l'Ardèche :

<http://www.labouquinerie.com/>

ECO-VOITURAGE

Avec le covoiturage, nous avons tous à y gagner : moins de pollution, coût réduit, convivialité du voyage... C'est pourquoi, conducteur ou passager, nous vous proposons de vous retrouver sur le site de Comuto :

www.covoiturage.fr

L'utilisation est simple et gratuite et nous vous indiquons (dans nos fiches techniques) l'endroit le plus central pour arriver sur les différents séjours dans notre région.

Présentation de COMUTO, société d'informatique et conseil en mobilité durable, qui édite co-voiturage.fr.

"Notre conviction : Le covoiturage, une solution d'avenir".

- Un vivier considérable : 37 millions de véhicules aujourd'hui en France, dont 80% des conducteurs voyageant seuls.
- L'automobile, un mode de transport plébiscité : plus de 80% des déplacements des Français.
- Une prise de conscience favorable au covoiturage.
- La clé du succès : mettre facilement et rapidement en relation les conducteurs et les passagers.

Les objectifs :

- L'efficacité : optimiser les recherches, permettre aux utilisateurs de trouver rapidement un voyage.
- La simplicité : faciliter la vie des covoitureurs en limitant au maximum le nombre d'opérations nécessaires.
- La disponibilité : sur covoiturage.fr, si vous cherchez un voyage, vous avez directement accès à la liste des trajets sans même avoir à vous inscrire.
- L'instantanéité : si un voyage vous intéresse, vous vous inscrivez gratuitement pour obtenir les coordonnées de votre covoitureur, mais vous n'êtes pas obligé de passer par l'intermédiaire de covoiturage.fr pour le contacter. Vous pouvez le faire directement par téléphone.

Les moyens :

- **Une équipe d'ingénieurs** de haut niveau : alliant une expertise en ergonomie de services Internet et une maîtrise des enjeux de mobilité, l'équipe de Comuto analyse les besoins en covoiturage de notre société, et répond aux attentes de ses clients dans ce domaine.
- **Un site performant** : Comuto édite Covoiturage.fr, le premier site de covoiturage français. Aujourd'hui, Covoiturage.fr est le site de covoiturage français le plus pratique, comme en témoignent les critiques de presse. La navigation sur le site est particulièrement étudiée et optimisée.
- **Une innovation permanente** : Comuto entretient sa réputation d'innovation en inaugurant régulièrement de nouveaux services. Par exemple, Covoiturage.fr a été le premier site de Covoiturage à proposer un accès sur téléphone mobile, et à inclure une carte interactive des trajets publiés basée sur les coordonnées GPS des villes.

Les résultats :

"Le volume de fréquentation sur Covoiturage.fr est en très forte hausse, spécialement depuis janvier 2008. Durant l'été 2008, voici les indicateurs de fréquentation constatés : 90 000 nouveaux trajets par mois, 20 000 nouveaux utilisateurs par mois, 300 000 € économisés par mois, 900 tonnes équivalent CO₂ économisées par mois...".

L'inscription à l'un des programmes sous entend l'acceptation des conditions générales de vente régissant les rapports entre entreprises de voyage et voyageurs, Loi du 13 juillet 1992 (décrets parus au J.O. du 17 juin 1994).

Elle implique par ailleurs l'acceptation des conditions particulières décrites ci-après.

Conditions particulières de vente

INSCRIPTION

Une inscription est prise en compte à réception d'un bulletin d'inscription signé et accompagné d'un acompte de 30%. Le solde étant généralement payable un mois avant le départ, si l'inscription intervient à moins de 6 semaines, la totalité est alors exigée.

ASSURANCES

Comprises dans les prix :

Assurance multi-risques, auprès de la Compagnie MUTUELLES DU MANS, couvrant :

- La responsabilité de LA BURLE et celle de ses animateurs,
- La responsabilité civile des participants pour dommages corporels et matériels,
- Les accidents : incapacité permanente, partielle ou totale, les frais médicaux et pharmaceutiques à la suite d'accidents.

Facturées séparément :

- Assurance annulation-interruption-bagages auprès de la Compagnie MUTUELLES DU MANS, contrat OPEN-ODYSSEE Police n° 58 394 996. Cette assurance est facturée séparément (2,5% du montant total de la facture). Chaque adhérent est ainsi protégé contre les risques graves d'accident, de maladie ou de décès de l'assuré, de son conjoint, des ascendants et descendants, ainsi qu'en cas de dommages matériels importants causés par incendie ou des éléments naturels atteignant l'intéressé dans ses biens propres et nécessitant impérativement sa présence, dans les 30 jours qui précèdent le départ jusqu'à la date de fin du séjour. Sont également couverts le vol, la destruction totale ou partielle, ou la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport, de vos bagages.

- Assurance Assistance-Rapatriement auprès de la Compagnie EUROP ASSISTANCE et correspondant à 1% du prix du séjour.

ANNULATION

Quelle que soit la raison de l'annulation, il y a nécessité de prévenir LA BURLE le plus rapidement possible par une déclaration écrite (lettre, email ou fax).

Pour un désistement plus de 30 jours avant le départ, les sommes versées sont remboursées, après déduction d'un forfait de 50 euros par personne pour frais de dossier.

À moins de 30 jours du départ, les frais d'annulation sont les suivants :

- 30 jours à 21 jours : 25%
- 20 jours à 8 jours : 50%
- 7 jours à 2 jours : 75%
- Moins de 2 jours : 100%

Si l'annulation est justifiée et que vous avez contracté l'assurance, ces frais vous seront remboursés, déduction faite par l'assureur d'une franchise de 50 euros par personne.

Il arrive qu'un nombre insuffisant de participants ou un autre cas de force majeure entraîne l'annulation d'une randonnée ou d'un voyage. Vous serez prévenu de cette annulation au moins 21 jours à l'avance.

En même temps que l'annulation, il vous sera proposé une, deux ou trois solutions de remplacement.

Si aucune solution ne vous convient, il y aura alors remboursement intégral et immédiat. Cette annulation ne peut prétendre à indemnité.

RESPONSABILITÉ

LA BURLE ne peut en aucun cas se substituer à la responsabilité personnelle des adhérents, particulièrement en ce qui concerne les formalités de police et de santé et ceci à tout moment du voyage. D'autre part, agissant en qualité d'organisateur de randonnées, nous devons utiliser les services de divers prestataires (propriétaires de gîtes, organismes réceptifs, transporteurs...) LA BURLE ne peut être confondue avec ces derniers qui conservent leur responsabilité propre.

Enfin, tout séjour ou voyage interrompu ou abrégé sur décision de l'adhérent et pour n'importe quelle cause que ce soit, ne peut donner lieu à remboursement partiel.

CONTESTATION

Tout litige ou contestation est du ressort exclusif du Tribunal de Commerce d'Aubenas.